

Lettres d'une marraine a sa filleule.

I

J'ai le cœur bien serré de notre séparation, ma chère enfant, et je ne trouve pas de meilleur moyen pour alléger ma peine que celui de vous écrire deux heures après votre départ. Il me semble qu'en m'occupant immédiatement de vous j'échappe au sentiment douloureux de l'absence, et que votre image, évoquée par moi, va repeupler le vide causé par votre disparition : en ce moment même, le passé ne m'échappe pas tout entier, je le tiens avec opiniâtreté, je le fixe, en reprenant bien vite par mes lettres les douces habitudes qui furent les nôtres, c'est-à-dire ces conversations durant lesquelles je répondais à vos questions et vous donnais les conseils que mon expérience et ma tendresse jugeaient devoir vous être salutaires.

Si je regarde en avant, chère Hélène, je n'ai point d'autre affection que vous, d'autre souci que celui de votre bonheur, car je m'avance toute seule vers la vieillesse et vers le moment où l'on quitte ce monde ; mais si je regarde en arrière, je trouve une autre affection, qui s'augmente encore d'un devoir à remplir. De même que vous êtes indispensable à mon existence, je suis indispensable à ma vieille tante, qui ne vit plus que par moi ; si elle n'avait pas été frappée d'un si grand malheur, si la cécité n'était pas venue complète, incurable, oh ! je n'aurais pas hésité, ni elle non plus. Nous aurions quitté cette habitation où vous avez été élevée, et nous aurions loué un joli appartement à quelques pas de vous ; mais ma tante ne peut plus quitter cette maison, où sa cruelle infirmité s'est développée : elle la connaît et peut y circuler à toute heure, en tout sens, sans recourir à aucune aide. Elle n'hésiterait pas, je le sais, à me faire le sacrifice de ses habitudes, qui serait bien grand dans la triste situation où elle se trouve ; mais vous comprenez que je ne puis accepter ce sacrifice, qui augmenterait en quelque sorte les ténèbres auxquelles elle est condamnée, ni même laisser soupçonner que je le désirerais. Je ne vous suivrai donc pas à Paris, mon enfant, et j'attendrai ici que votre mari veuille bien tenir sa promesse et vous ramener cet été près de moi.

Depuis que votre mère mourant vous a remise

toute petite entre mes bras, je n'ai eu qu'un seul but en vue, celui de préparer, d'assurer votre bonheur autant que cela pouvait dépendre de moi. Le bonheur est, dit-on, une chimère, que l'on poursuit dans la jeunesse pour soi et dans la maturité de la vie pour ceux que l'on aime ; cela n'est vrai que lorsqu'il s'agit de ceux qui cherchent le bonheur là où il ne peut être, c'est-à-dire en dehors d'eux, dans la combinaison d'événements et d'intérêts qui trompent toujours leurs espérances et leurs calculs : le bonheur est en nous, il dépend absolument de nous, de notre caractère, de notre éducation, de notre force morale. Quand M. de Guymont vous a demandée en mariage, je l'ai préféré à d'autres prétendants plus haut placés et beaucoup plus riches, parce que je le connaissais et que je savais que vous trouveriez en lui un conseiller intelligent et affectueux. Si j'avais consenti à une autre alliance, vous auriez eu des diamants, et vous auriez pu dépenser chaque année une grosse somme chez votre couturière ; ces avantages si recherchés ne m'ont pas semblé devoir être des garanties de bonheur, et je vous ai placée avec confiance sous la protection de M. de Guymont, qui continuera dignement mon œuvre. La première éducation d'une femme est bien importante, sans doute, mais sa véritable éducation, celle qui influe en bien ou en mal sur son existence, c'est la deuxième, qui lui est donnée par le monde, par son entourage, par son mari. Or, mon enfant, vous avez dix-sept ans !... Malgré votre heureux naturel, malgré l'équilibre qui règne en votre cœur et votre raison, malgré le sens droit que vous montrez en toute occasion, j'aurais frémé de vous donner un compagnon frivole ou seulement insouciant.

Et cependant, malgré la confiance sans bornes que m'inspirent le caractère et l'intelligence de M. de Guymont, je n'aurais pu me défendre d'un sentiment d'inquiétude si j'avais dû rompre avec vous ces habitudes d'épanchement affectueux qui dissipent les petits chagrins et les peines chimériques en les analysant. Votre mari a consenti à notre correspondance, écrivez-moi donc tout ce que l'on dit à une mère ; faites-moi part de ces